

L'efficacité de la formation des vulgarisateurs au Maroc

Bounab M.

in

Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.).

La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique

Paris : CIHEAM

Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1)

1993

pages 65-71

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=93400073>

To cite this article / Pour citer cet article

Bounab M. L'efficacité de la formation des vulgarisateurs au Maroc. In : Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.). *La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique*. Paris : CIHEAM, 1993. p. 65-71 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1))



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

L'efficacité de la formation des vulgarisateurs au Maroc

Mohamed Bounab
ENA/CNERU, Meknès (Maroc)

Résumé. Depuis l'indépendance, l'enseignement agricole au Maroc est assuré par onze établissements pour l'enseignement agricole moyen et deux écoles et un institut pour l'enseignement supérieur agronomique, qui ont formé respectivement 13 000 cadres et 5 000 ingénieurs.

La Réforme de 1984, dans le Plan directeur de la vulgarisation et de la réforme agraire, prévoit une reformulation des programmes de formation initiale et continue et des réaménagements horaires dans la répartition des disciplines enseignées. L'objectif des programmes des techniciens et des ingénieurs vise à améliorer la pratique du métier dans le milieu professionnel. La mise en place de structures de formation prévoit la création de 8 Centres régionaux de perfectionnement agricole. La formation des formateurs et des ingénieurs est assurée par l'ENA, l'IAV.HII, l'ISCAE, celle des vulgarisateurs et des techniciens est dispensée dans les CREPA ou les ITA. Dans l'enseignement supérieur, la nouveauté, en 1984, réside dans l'institutionnalisation d'un stage en exploitation de 6 mois en France, en fin de première année. En 1986, sont créées des options de vulgarisation et de pédagogie pour le 3^e cycle. 1992 voit sortir la 4^e promotion d'ingénieurs-agronomes « option vulgarisation », mais l'évaluation des sessions de formation a montré des incohérences dans la formation, une absence de suivi-évaluation sur le terrain et de nombreuses lacunes en ce qui concerne les méthodes de travail et les outils pédagogiques.

Mots clés. Maroc – Agent de vulgarisation – Efficacité – Système d'enseignement – Formation initiale – Formation continue – Réforme de l'enseignement.

I. – Aperçu sur l'enseignement agricole au Maroc

1. La formation initiale

Depuis l'indépendance, le Maroc s'est orienté vers la formation des cadres nationaux devant doter le secteur agricole en moyens humains pour promouvoir l'exploitation optimale du potentiel de production agricole. Jusqu'en 1984, date de la mise en place de la nouvelle réforme de l'enseignement agricole, l'appareil de formation a d'abord satisfait les besoins des structures d'intervention dans le secteur agricole. Le profil qui était dès lors demandé n'exigeait pas une formation très spécialisée.

L'enseignement agricole moyen est ainsi assuré au niveau de onze établissements de formation d'adjoints-techniques et d'agents techniques qui ont formé à ce jour près de 13 000 cadres dans diverses spécialités agricoles.

L'enseignement supérieur agronomique est réalisé par deux écoles et un institut qui ont formé environ 5 000 ingénieurs dans vingt options agricoles et vétérinaires.

Les programmes d'enseignement agricole dispensés, que ce soit dans les écoles d'adjoints techniques ou dans les instituts supérieurs agronomiques, se composaient à peu près de 20% en formation générale, 60% en formation scientifique et technique et 20% en formation pratique ; cette dernière étant plus importante au niveau des écoles de formation de cadres moyens (28% au niveau de l'École d'horticulture de Meknès).

La compression des offres de recrutement par l'administration publique et l'expression de nouveaux besoins par le secteur privé qui exige des cadres directement opérationnels vont demander dès l'année 1984 un réaménagement de la formation agricole qui va s'ouvrir presque exclusivement sur le marché du travail.

Elle vise globalement la régionalisation de la formation de façon à la lier à l'environnement économique et professionnel immédiat du centre de formation. Les efforts sont alors centrés sur la mise en place de nouveaux modes de formation par l'apprentissage en vue d'améliorer la qualité de la formation.

L'adaptation de la formation aux besoins des différentes branches de l'activité agricole et la valorisation du travail manuel figureront en tête des objectifs fondamentaux. Celles-ci conduiront à la diversification des filières de formation et à la révision des programmes d'enseignement par l'introduction de la pratique du métier.

Retenons donc que la presque majorité des vulgarisateurs qui sont en exercice actuellement au niveau des structures d'encadrement sont des produits de l'ancienne formation. Ces derniers n'avaient pas du tout reçu une formation en vulgarisation agricole. Celle-ci va leur être dispensée plus tard, comme on le verra plus loin, par le biais de la formation continue. Ils sont, en 1984, 3 600 techniciens à travailler pour le compte des centres de travaux (CT) et centres de mise en valeur (CMV)¹. 60% d'entre eux sont considérés comme étant des vulgarisateurs².

2. La formation continue avant 1986

La réforme de l'Enseignement qui s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de la politique du désengagement de l'Etat va s'accompagner par une redéfinition de l'action de vulgarisation qui va faire émerger en 1986 le Plan directeur de la vulgarisation et de la Réforme agraire (DVARA).

Jusqu'à cette date, l'activité formation continue s'est traduite par l'organisation de quelques stages de recyclage, de séminaires et de journées axés le plus sur les cultures céréalières, oléagineuses et industrielles³.

En 1985 on comptera :

- 12 stages : céréaliculture (2), fourrages (2), légumineuses (1), oléagineuses (4), betterave sucrière (3).
- 4 séminaires : fertilisation des sols (1), les cultures céréalières (1), la culture de l'olivier (1), cultures fourragères (1).
- 22 journées « céréales » organisées pour des agriculteurs et animées par des chercheurs.

Deux centres seulement assurant cette formation existaient alors :

- Le centre de recyclage de Mehdiya qui a servi beaucoup aux réunions des agents relevant des structures de mise en valeur relevant de la responsabilité de la DVARA ;
- Le Centre national des études et recherches en vulgarisation (CNERV), implanté à l'ENA de Meknès, qui assurait une formation en vulgarisation, la production de supports audiovisuels et le recyclage des cadres du MARA. Ce dernier, créé en 1982, a été rattaché à l'ENAM en 1987.

II. – La réforme de la formation

1. Formation initiale

La réforme de 1984, qui intéressera d'ailleurs le système de la formation professionnelle dans tous les secteurs, va s'assigner comme orientation le rétablissement de la « considération sociale et culturelle qui échoit au travail manuel »⁴ par l'adaptation du profil de formation aux exigences de la technologie et la demande du marché de l'emploi, par l'amélioration de la qualité de la formation et par l'instauration de nouveaux modes de formation.

Aussi au niveau de la formation professionnelle, en plus de la formation de techniciens anciennement appelés adjoints techniques, il sera créé 2 autres niveaux de formation : l'un dit de spécialisation, l'autre de qualification. Les 3 niveaux s'étalent tous sur 3 ans (*annexe 1*).

Le programme de formation des techniciens qui nous intéressent ici sera structuré en agrégats sur une durée annuelle de 1 000 à 1 200 heures et comprend les formations suivantes :

- formation humaine (6%),
- formation littéraire (3%),
- formation scientifique (8%),
- formation socio-professionnelle (34%),
- pratique du métier (40%).

La notion de la pratique du métier a été introduite dans le but de conduire l'apprenant à une activité manuelle et autonome au niveau de l'établissement ou au sein d'une exploitation agricole.

En 3e année, a lieu un type de formation continue qui se réalisera obligatoirement dans le milieu professionnel.

La formation agronomique dans le supérieur va connaître les mêmes réaménagements dans les programmes dans le but de renforcer le volume horaire de la pratique du métier. Une place importante est accordée aux stages en milieu rural (28%) à l'IAV Hassan II et (26%) à l'ENA. Quant aux sciences humaines, elles ne concernent que 8% et 12% du volume horaire total respectivement pour l'IAV Hassan II et l'ENA. L'enseignement de la vulgarisation agricole se limite à un cours de 30 heures et un stage de vulgarisation en 3e année à l'ENA, l'IAV Hassan II ne dispensant pas pour sa part cette discipline.

La nouveauté du système réside encore dans l'institutionnalisation d'un stage en exploitation d'une durée de 6 mois que les étudiants effectuent en France à la fin de leur première année. Cette opération s'est avérée très positive dans la mesure où elle a enclenché une meilleure interaction entre enseignants et étudiants, permis l'assimilation des cours théoriques et conduit le système de l'enseignement à se réviser constamment.

	IAV Hassan II Volume horaire	%	ENAM Volume horaire	%
Sc. fondamentales	1646	39	941	25
Enseignement technique	1056	25	1351	37
Sciences humaines	325	8	420	12
Stages	1200	28	960	26
Total	4227	100	3672	100

La principale réforme de l'enseignement supérieur agronomique de 1986 concerne la mise en place du 3e cycle dans toutes les spécialités pour ne former qu'un seul corps d'ingénieurs. Les options de vulgarisation et de pédagogie vont être créées et mises en place à l'ENA dès 1987. Ces deux options vont créer, en ce qui nous intéresse, un champ favorable à la réflexion sur l'organisation de la vulgarisation et de la formation agricole au Maroc.

En 1992 est sortie la 4e promotion d'ingénieurs agronomes « option vulgarisation » qui a porté l'effectif des formés à 52, issus du cadre professionnel. Ces lauréats, dès leur sortie, ont été placés dans des structures d'encadrement des agriculteurs ou investis de responsabilités d'animation des vulgarisateurs. Ils constituent le réseau de formateurs continus s'occupant de l'encadrement des vulgarisateurs.

Actuellement, environ 400 cadres supérieurs et 600 cadres moyens sortent chaque année des différents établissements. L'ensemble des effectifs formés s'élève à 22 100 cadres répartis selon les catégories suivantes⁵.

Ingénieurs d'Etat et docteurs vétérinaires	2400
Ingénieurs d'application	4000
Adjoints techniques	11000
Agents techniques	4200
Contrôleurs adjoints	500

2. Formation continue

A. Mise en place des structures de formation

Le PDV et le plan de réforme de l'enseignement agricole vont induire dès 1986 un programme ambitieux en formation continue. Cela découle de la logique de vouloir reconsidérer l'approche techniciste qui avait prévalu jusqu'à présent en cherchant, par une meilleure animation, à amener les auteurs du développement à prendre en charge leur devenir dans le mouvement du retrait de l'Etat.

8 centres régionaux de perfectionnement agricole (CREPA), en plus de celui de Mehdiya, vont être créés au niveau des régions économiques pour répondre aux besoins de formation exprimés par les structures de vulgarisation présentes dans la région économique intéressée. Cinq parmi ces centres sont déjà fonctionnels.

L'objectif des CREPA est de perfectionner et d'actualiser les connaissances des agents d'encadrement et d'améliorer leur savoir-faire ainsi que leurs aptitudes à mieux communiquer avec les agriculteurs.

« Les programmes de perfectionnement doivent constituer une suite logique aux programmes de formation réalisés à l'échelle centrale au profit des membres des équipes pluridisciplinaires provinciales qui sont chargées à leur tour de démultiplier toute formation acquise au profit de tous les vulgarisateurs et vulgarisatrices relevant des CT et CMV »⁶.

La formation des membres des équipes pluridisciplinaires reste du ressort des instituts et Ecoles supérieures de formation agronomique, le CNERV réalisant pour sa part tous stages à caractère éducatif et méthodologique.

Bien que la formation continue de la DEAR, l'ampleur de la demande a fait naître au niveau de chaque direction relevant du MARA un bureau s'occupant de la gestion de la formation dans le secteur qui l'intéresse. Cette polysémie n'est pas sans gêner la coordination dans la programmation des sessions destinées le plus souvent à un même public. L'organisation centrale venant à son tour interférer avec celle mise en place par les CREPA. Cela va conduire dans les faits de la DEAR à :

- s'occuper de la formation continue des cadres et agents des ORMVA; cette dernière s'inscrivant dans un large programme dit PAG (programme d'amélioration de la grande hydraulique) ;
- élaborer des programmes de formation technique qu'elle propose aux directions sous tutelle du MARA et que sont chargés de réaliser les instituts techniques agricoles ;
- organiser la formation diplômante pour les cadres en exercice ;
- assurer une formation à distance pour les agents techniques.

Le DVARA, pour sa part, s'occupera du perfectionnement des membres des équipes pluridisciplinaires (EPD) et des vulgarisateurs qui proviennent majoritairement des directions provinciales de l'agriculture (DPA).

B. Evolution de la formation continue

Les contenus des modules de la formation ainsi que les lieux de domiciliation de celle-ci sont raisonnées en fonction des catégories de public auxquelles elle s'adresse.

La formation des formateurs (EPD) et des ingénieurs est assurée par les instituts supérieurs de la formation (ENA, IAV HII, ISCAE), celle des vulgarisateurs et des autres techniciens est dispensée dans les CREPA ou dans les ITA.

Pour la première catégorie, la formation est articulée entre théorie et pratique s'appuyant sur des supports didactiques. Pour le seconde, elle sera traduite en un ensemble de séquences techniques factuelles.

La formation continue pour les EPD et les vulgarisateurs éclatée entre sessions de vulgarisation (30%) et sessions techniques (70%) connaît une évolution certaine.

En 3 ans, près de 85 000 journées stagiaires ont été organisées au bénéfice de 4 000 agents en moyenne par an (tableaux 1 et 2).

Tableau 1. Formation des formateurs (MEPD)

Exercices/thèmes	Techniques de vulgarisation	Techniques audiovisuelles	Techniques de production	Total
1989				
Nbre de stages	10	1	2	13
Nbre stagiaires	360	22	45	427
1990				
Nbre stages	5	5	10	
Nbre stagiaires	124	78	202	
1991				
Nbre stages	6	6	2	14
Nbre stagiaires	176	114	64	354
1992 Prévisions*				
Nbre stages	12	4	25	41
Nbre stagiaires	320	120	750	1190

* Ces stages ont fait l'objet de convention avec les établissements de formation.

Tableau n° 2 : Formation des vulgarisateurs et techniques des DPA et ORMVA

Exercice/Thème	Techniques de vulgarisation	Techniques audiovisuelles	Techniques de production	Total
1989				
Nbre de stages	22	4	52	78
Nbre stagiaires	460	52	3293	3805
Nbre stages/Total (%)	28	5	67	100
1990				
Nbre stages	31	7	156	194
Nbre stagiaires	742	105	4447	5294
Nbre stages/Total (%)	16	4	70	100
1991				
Nbre stages	53	6	142	201
Nbre stagiaires	1090	119	3266	4614
Nbre stages/Total (%)	26	4	70	100
1992				
Nbre stages	60	5	127	192
Nbre stagiaires	1246	102	3175	4523
Nbre stages/Total (%)	31	3	66	100

C. Perspectives de développement

a) La formation des vulgarisateurs

La demande en formation permanente exprimée par les structures de vulgarisation augmente chaque année ; celle-ci reste malgré tout insuffisante au regard des besoins réels.

L'évaluation des sessions réalisées a montré des incohérences entre l'offre de formation et les attentes exprimées par les apprenants dans sa structuration et dans les itinéraires proposés, en plus de l'absence du suivi-évaluation sur le terrain.

Les grandes indéterminations persistent au niveau de :

- l'identification des besoins des agriculteurs ;
- l'élaboration des techniques appropriées ;
- du choix des méthodes permettant d'atteindre les petits agriculteurs ;
- la formation des formateurs et des vulgarisateurs confrontés à une diversité des systèmes de productions et de systèmes socio-culturels.

La formation permanente est construite actuellement sur la base de la pédagogie par objectifs qui est sur le plan pratique efficiente mais reste réductrice sur le plan imaginatif et cognitif. Celle-ci produit des objectifs à court terme et atomise la formation en de multiples séquences d'apprentissage.

A ce sujet, et pour une meilleure identification des besoins de formation du vulgarisateur confronté à de nombreuses difficultés sur le terrain, une expérience qui porte sur la formation au métier de vulgarisateur va être tentée cette année par l'ENA avec la collaboration de la DVARA et de l'ENFA de Toulouse.

Le vulgarisateur l'un des acteurs privilégiés de la mise en oeuvre et de la réussite de la réforme de la politique agricole au Maroc, très présent sur le terrain, doit être capable de comprendre un milieu, analyser ses atouts et ses contraintes, repérer les occasions et les opportunités pour lancer et soutenir des groupes autour de projets. Un important programme de formation au diagnostic des exploitations a été lancé par la DVARA. Il a eu l'avantage de sensibiliser les intervenants sur cet aspect mais est resté encore une fois trop général et trop codé par rapport à ce qui est proposé dans cette expérience.

Bien au-delà des savoirs techniques à transmettre, le vulgarisateur doit acquérir les méthodes et les savoir-faire lui permettant de faire progresser les agriculteurs vers leurs objectifs individuels et collectifs.

A partir d'un référentiel « métier », il va s'agir d'imaginer un parcours de formation proposé à une vingtaine de vulgarisateurs et à un staff de formateurs. Après analyse de leurs besoins, la formation se fixerait pour objectifs de leur fournir les méthodes de travail et les outils leur permettant d'améliorer leur efficacité dans des domaines tels que :

- la communication,
- la connaissance du milieu,
- l'approche globale de l'exploitation,
- le diagnostic d'une zone,
- l'animation de groupe,
- l'accompagnement d'un projet,
- la formation d'adultes,
- l'évaluation.

Le suivi et l'évaluation de cette formation visera à mesurer son impact sur l'acquisition de savoir-faire plus opérationnels pour les vulgarisateurs, une décision pouvant être prise ensuite concernant le type d'itinéraire de formation au métier à généraliser.

La même expérience sera tentée auprès d'un groupe de vulgarisatrices.

L'audiovisuel (support incontestable) retient, de plus en plus, l'attention des responsables. Un important déploiement du matériel s'opère à tous les niveaux, central, provincial et local et s'accompagne de stages organisés au CNERV.

Toujours dans la perspective d'améliorer l'intervention des vulgarisateurs auprès des agriculteurs, le Maroc a négocié avec l'Institut de Wageningen la mise en place de son cours international sur la vulgarisation à l'ENA de Meknès, celui-ci profitera à une soixantaine de cadres supérieurs Maghrébins par an. Le projet est à l'étude du financement par la CEE.

b) Observatoire de l'emploi

Le problème du chômage a conduit le Maroc à mettre en place en 1991 le Conseil national de la jeunesse et de l'avenir (CNJA) qui s'occupe de l'adéquation entre la formation et l'emploi axée surtout dans les sec-

teurs secondaires et tertiaires. Le Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire (MARA), pour sa part, a érigé son service de la formation continue rattaché à la DEAR en Division de l'adéquation formation-emploi dans l'agriculture. Cette dernière a créé un Observatoire central qu'elle a relié à 13 cellules régionales implantées dans des établissements de formation.

Cette division a lancé un programme ambitieux sur le diagnostic des besoins de formation des agriculteurs auprès de 1 200 exploitations de différentes catégories et 100 entreprises amont et aval de la production. Les résultats de cette enquête, qui vont permettre l'identification des déficits de compétences chez les agriculteurs et de raisonner la formation tant initiale que continue, n'ont pas encore été communiqués.

Les cadres de cette nouvelle institution qui vient de recevoir un important équipement en informatique et en communication ont reçu une formation accélérée en ce domaine.

Programme de formation

Formation de techniciens

**Répartition des volumes horaires
Théorie–Application–Pratique du métier**

Années	Théorie		Application		Pratique du métier		Total
	Volume Horaire	%	Volume Horaire	%	Volume Horaire	%	
1ère année	574	45,84	358	28,59	320	25,57	1252
2e année	480	38,30	360	28,73	413	32,97	1253
3e année	232	19,20	135	11,17	814	69,63	1208
Total	1286	34,63	853	22,97	1574	42,40	3713

Formation théorique : 34,63%

Formation pratique : 65,37%

Notes

1. CT appartient à la structure provinciale dite Direction provinciale de l'agriculture (DAP) œuvrant sur le secteur *bour*.
2. Plan directeur de la vulgarisation (DPV)
3. Bilan d'activité de la DVARA en 1985.
4. Rapport de synthèse sur la formation professionnelle élaborée par le Ministère de l'équipement de la formation professionnelle et de la formation des cadres, janvier 1988.
5. Aperçu par l'agriculture marocaine, ANAPPAV, Agadir, 1990.
6. Note de la DVARA sur le fonctionnement des centres régionaux de perfectionnement agricole (CREPA), 1991.

